

Constantine le 23 Mai 1936

Sûreté
Départementale
de
Constantine

N° 2091

Au sujet du nommé
FERVAL Victor Auguste

R A P P O R T

J'ai l'honneur de signaler la présence à Constantine, d'un nommé FERVERAL Victor Auguste, né à Paris, (XIX^e Arrt), le 10 novembre 1907, de Auguste et de BLANQUET Marié, Sophie, Séraphine. Cet individu a accompli 13 mois de service au 4^e Rég^t. de Tirailleurs Marocains et a été libéré avec le grade de caporal avec un certificat de bonne conduite.

De l'examen des divers papiers dont il est porteur, il résulte que FERVERAL Victor a séjourné en Tunisie, où il s'est converti à l'islamisme. Il a été l'objet d'une mesure d'éloignement de la Régence, pour avoir mené dans les milieux musulmans une campagne anti-française. Le 21 septembre 1934, jour de l'arrivée du représentant de la France à Sfax, il a incité les commerçants indigènes à fermer boutique.

A son départ de Tunisie, en décembre 1934, FERVERAL Victor s'est rendu à Alger où il aurait résidé pendant 1 an environ. Au cours de son séjour dans cette ville, il fut arrêté pour délit de vagabondage mais bénéficia d'un non lieu après 10 jours de détention préventive. (février ou mars 1935).

Dans le département de Constantine, il a demeuré à Biskra pendant un mois. Il logeait dans un bain maure. Puis il travailla pendant 5 mois au douar Mehmel (Khenchela Mixte) au service de BENCHENOUF DJILANI, en qualité de professeur de français.

Depuis quelques semaines à Constantine, il s'est fait remarquer par sa présence constante au milieu des indigènes, notamment avec les élèves de la Médersa avec lesquels il habite dans un garni de la Rue du Monténégro. Etant sans ressources, il est hébergé provisoirement par ces derniers. On l'accuse d'avoir des moeurs contre nature.

Possédant une instruction élémentaire, il est illettré en arabe et ne le parle pas couramment. Il se rend néanmoins à la Mosquée, avec ses vêtements européens et sans coiffure, y faire ses dévotions. Les musulmans tolèrent sa présence mais observent à son égard une certaine méfiance.

La surveillance exercée par mon service n'a révélé à son encontre aucun acte répréhensible.

Sur un carnet détenu par l'intéressé, j'ai relevé les adresses ci-après :

BENAOUDA BEN ACHENHOU, professeur d'arabe à Téniet El Haad
Dt D'Alger

HALINE AFIRAQUI, Au Bon Cbân, Biskra

ETTADJ MOKTAR, Téniet El Haad

KABBES, avocat, Biskra

THEO LEO, Resturant Franco-arabe Place Bélisaire,
Constantine

.....

Mme MARGINEDES Rue des Zibans, Biskra.
 LATROUS BOUDJEMA, Infirmier, Hôpital Civil, Mustapha, Alger
 AÏTAOUDIA, Maison Marchima, 22, Rue de la Lyre, Alger
 AIT MOUSSA, Hôtel Aletti, Alger
 ABOU BEKR, Cercle des Jeunesses Algériennes, Rue Sidi Bel Abbé
 Tlemcen
 ABDELKRIM Abderrahmane, Entrepreneur de transports?
 Mostaganem
 BOUAYED BACHIR, propriétaire, Rue Ximénès,
 Tlemcen
 IZEME Saïd, 5, Rue Porte Neuve,
 Alger
 BENCHIOUIS Abdelaziz, Maison Chalaby, 5, Rue ~~Barthelemy~~ Neuve de Paris
 Tlemcen
 CAVELIER, dit NOUR-EL-DINE, 16 Rue Levacher, Alger
 JUGLARET, dit Mohammed Chérif. P.R. Alger Bourse
 BEN CHERIF TAHAR, I, Rue de la Lyre, Alger
 KALIFFA BEN AMAR. T.M.S. au Guemar Dt. Constantine
 RAHMOUN, 25, Av. du Frais Vallon, Alger
 Ben Abdallah Abdelkader, coiffeur, Rue du Cheval Noir, Oran
 BERLANDIER, 17, Rue Jules Ferry
 BONNETERRE, 7 Rue de l'Industrie, Alger
 Abd. EMENA, 7, Rue de la Lyre, Alger
 A MADANI, Rue de la Lyre. Imp. Berbrugge, Alger
 HADJ AHMED, Rue Porte Neuve, Alger.

Le Chef de la Sûreté Départementale

Hlo annel.

Ce rapport a été adressé à MM.
 le Gouverneur Général (S. G.)
 le Préfet (Cabinet) et ()